



LA BONNE PAROLE

Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste
Oeuvre d'Action catholique

SOMMAIRE

Noces d'argent du Cercle d'étude Marguerite-Bourgeoys, de Sherbrooke, et décoration remise à sa présidente, Madame Louis Codère, Georgette LeMoyne	1
Le carême, J. Leclercq	2
Excelsior (poème), Henriette Blondel	3
La rose, Solange Hone	4
Concours de poupées historiques, Marie-Ange Madore	7
Deux beaux livres	8
Equipes de la Croix-Rouge, à la Fédération	9
Chronique des Cercles d'étude	10
L'heure des repas, Eve de Bonneville	11
Souscription en faveur de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste	12
Journal des oeuvres : Chez les Employées de bureau — Chez les Femmes d'affaires — Chez les Ouvrières catholiques	13

La Bonne Parole

REVUE MENSUELLE

CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-Françaises;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Aumônier : Son Excellence Monseigneur Gauthier.

Présidentes-fondatrices : Madame F.-L. Béique et Madame Henri Gérin-Lajoie.

Présidente d'honneur : Madame Henri Gérin-Lajoie.

Bureau de direction : Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale; Mme Edmond Brossard, vice-présidente; Mme François Mathys, vice-présidente; Mlle Georgette LeMoyné, secrétaire générale; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, rédactrice de "LA BONNE PAROLE"; Mme R.-A. Bouthillier, Mme Arthur Berthiaume, Mlle Hedwige Lefebvre, Mlle Florine Phaneuf, Mme J.-A. Molleur, Mme Albert Dupuis, Mlle Laura Robert, Mlle Marie-Ange Madore, Mme Tancrede Jodoin, Mme P.-A. Robichaud, Mlle Alma Champoux, des Cercles de Fermières de la Province de Québec; Mlle Eglantine Phaneuf, Mme H. Végiard, présidente de la section de Saint-Lambert; Mlle Marie Cypriot, Mlle Emma Douenard, Mme J.-J.-E. L'Espérance, Mlle Marie-Elise Bégin, Mlle Emérentienne Chagnon, présidente de la Fédération des Cercles d'Etude des Canadiennes-Françaises.

Les dames patronnesses des Oeuvres suivantes : l'Hôpital Notre-Dame; le Comité d'Administration de l'Hôpital Sainte-Justine; l'Assistance Maternelle, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, les Cercles des Fermières de la Province de Québec; la Cour Villa-Maria des Forestières Indépendantes; l'Ecole d'Education familiale et sociale; la Cour Bonsecours des Forestières Indépendantes.

Fédérations et sections paroissiales : La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelega; Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve; Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte Saint-Paul, Saint-Joseph, de Bordeaux; Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Ville-Emard), Saint-Bernardin de Sienna, (Ville de Saint-Michel).

Associations professionnelles : Employées de magasin, Employées de bureau, Femmes d'affaires, Aides Maternelles, la Société des Ouvrières Catholiques (S.O.C.) et ses sections : La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelega; Côte Saint-Paul, La-chine, Saint-Alphonse d'Youville, Sault-au-Récollet.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Canada et Etats-Unis \$1.00 par an
Union postale \$1.30 par an

Un escompte de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté : de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p.m. — Téléphone : FRon-tenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'œuvre de la "Bonne Parole" : 1° en s'y abonnant; 2° en lui procurant de nouveaux abonnés; 3° en la faisant lire; 4° en lui procurant une collaboration littéraire; 5° en sollicitant des annonces à son intention.

Comités : Comité des Oeuvres Economiques, Comité de la Visite des Hôpitaux, Comité de l'Economie Domestique, Comité des Questions Nationales, Comité de la Protection de la Jeune Fille, Comité féminin du IIIe centenaire de Montréal, Comité de la Croix-Rouge.

Principales oeuvres accomplies par la Fédération et ses filiales

- Fondation des Associations professionnelles
- Fondation des Fédérations paroissiales
- Etablissement de Caisses de Secours
- Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager
- Comité de lutte contre l'alcoolisme
- Amendements à la loi des licences
- Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau
- Comité des questions domestiques
- Comité de lutte contre la mortalité infantile
- Fondation de "Gouttes de lait"
- Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
- Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique
- Pèlerinage à Lourdes et à Rome
- Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
- Fondation de la Bonne Parole
- Comité du "Dentif National"
- Comité des questions civiques
- Comité de la Croix Rouge
- Comité du Fonds Patriotique
- Comité de l'Assistance par le travail
- Comité central d'étude et d'action sociale
- Comité des Oeuvres économiques
- Comité de Rédaction de la BONNE PAROLE
- Comité d'Administration de la BONNE PAROLE
- Comité de la construction
- Comité du service social
- Comité de la Visite des hôpitaux
- Fichier Central des renseignements
- Comité de l'apostolat de la paix
- La réforme du Code civil en faveur de la femme.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat : 853, rue Sherbrooke Est.

LA BONNE PAROLE

Vol. XXIX

Montréal, Février 1940

No 2

Noces d'argent du Cercle d'étude Marguerite-Bourgeoys, de Sherbrooke, et décoration remise à sa présidente, madame Louis Codère

Le Cercle d'étude Marguerite-Bourgeoys, de Sherbrooke, célébrait, le soir du 27 décembre dernier, le 25^e anniversaire de sa fondation, par un dîner-causerie des plus agréables. Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, évêque auxiliaire de Sherbrooke, présidait cette fête.

Invité d'honneur, le R. Père Ceslas Forest, O.P., donna une causerie sur "la culture féminine orientée vers l'Action sociale catholique". Rappelant les devoirs nouveaux qu'imposent à la femme les temps nouveaux, l'éminent conférencier fait justement remarquer que le "foyer est partout où se discutent les intérêts de la femme et de l'enfant, partout où se fabriquent les lois sur la religion et la moralité".

A l'occasion de cette belle fête, M. Léonidas Bachand, président de l'Union Latine pour Sherbrooke, décora madame Codère de la médaille de l'Union Latine, au grade de chevalier. Il est intéressant de savoir que la Ligue d'Union Latine a été fondée à Paris en 1920, dans le but d'unir et de fédérer les élites latines pour la défense et la gloire de leur civilisation. Elle favorise en même temps le rayonnement du patrimoine spirituel de la France dans le monde.

"C'est pour souligner les services que vous avez rendus par votre prestige et par vos initiatives à la cause de la civilisation latine, et plus particulièrement dans son expression française, que la médaille de l'Ordre Latin vous a été attribuée au grade de "chevalier", écrivait monsieur Bachand à madame Codère, lui faisant part de cette décoration, et il ajoutait au soir même du banquet : "En cette occasion où vous êtes réunies pour jeter un regard en arrière puis le ramener vers l'avenir, j'apporte le merci de notre mère-patrie".

Des allocutions prononcées, nous avons surtout retenu l'éloge que fit Dom Bellot, bénédictin, de Mme Louis Codère ; les hommages du R. P. L. Boismenu, p.s.s., au fondateur du Cercle Marguerite-Bourgeoys, M. l'abbé Pierre-Achille Bégin ; Mlle Eugénie Codère, aux Anciennes dans la vie religieuse, de M. Maurice Delorme, aux Anciennes dans la famille ; de Mlle Gabrielle Boudreau, G.E.E., aux Anciennes dans la société.

Un grand nombre de personnes assistaient à cette fête charmante. Mesdemoiselles Marie-Ange Madore, Emérentienne Chagnon et Georgette LeMoyne, de Montréal, représentaient la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises qui, au nom de toutes leurs associées, offrent leurs félicitations à Mme Codère.

Georgette LeMoyne

Le Carême

Le carême, c'est de suivre Jésus s'acheminant vers le Calvaire, c'est de marcher avec Lui le regard sur la Croix, c'est de se préparer à s'unir à Lui aux jours douloureux de la Semaine-Sainte.

Jésus marche vers le Calvaire : ne ferons-nous pas pénitence pour nous unir à Lui ? L'Eglise nous demande de faire du carême un temps de pénitence. C'est bien l'esprit de Jésus marchant vers Jérusalem. Il passe, semant les bienfaits. En apparence, rien de changé au train ordinaire de sa vie. Mais l'image de la Croix est là, dans son âme. A mesure qu'Il avance, elle pèse sur Lui davantage. Elle pèse aussi sur notre vie et elle doit peser sur notre vie, car ce sont nos péchés qui l'ont dressée.

Jésus monte vers Jérusalem ; la vie poursuit son rythme. Le carême s'en vient et ni le rythme des saisons, ni le rythme de nos occupations ne changent. Le monde moderne même ne semble plus se douter que Jésus marche vers Jérusalem pour y mourir et nous sauver. Je continue à être pris par les mêmes occupations ; l'atelier, le bureau, le ménage quotidien. Mais la Croix tout de même se dresse au bout du chemin et c'est moi qui l'ai dressée. C'est moi qui l'ai dressée par mes péchés, mes infidélités, tout ce chapelet d'infidélités qui jalonne ma vie. Et je n'aurais pas besoin de faire pénitence ? Dans notre société moderne, je ne vois pas autour de moi qu'on ait grand goût de pénitence. Les meilleurs chrétiens montrent un grand zèle apostolique et une grande dévotion, ils communient et se préoccupent d'oraison ; le poids de leurs péchés ne paraît pas les écraser.

Nous avons notre part cependant, comme les autres des autres siècles, à la masse des péchés qui acheminent Jésus vers le Calvaire. La Croix, ce sont nos péchés qui l'ont dressée, et non seulement ceux des autres. N'avons-nous donc pas à souffrir, nous aussi, à offrir quelques renoncements au Maître qui marche vers elle ? Pénitences de carême, pénitences passées de mode. C'est à grande peine qu'on obtient de quelques très bons catholiques qu'ils arrêtent la saison mondaine, quand le carême commence. Le jeûne, on ne l'estime plus possible. Encore pourrait-on adopter des pénitences plus modernes. Mais quand on demande à l'Eglise ses dispenses, on ne sent pas le besoin de suppléer. Pourtant Jésus marche vers la Croix : ne ferons-nous donc rien pour Lui tenir compagnie ?

Il est déjà si seul. Tout ce peuple qui ne comprend pas, qui vient demander des miracles, et ne se soucie de rien d'autre. Ce peuple pour lequel le grand amour n'existe pas...

Et ces apôtres même, qui ne comprennent pas davantage. Quand il annonce sa passion, "ils ne comprirent rien à cela ; c'était pour eux un langage caché, ils n'en saisissaient pas le sens". Il est si seul. Seul déjà comme au jardin de Gethsémani. Seul à porter sa douleur. La Croix se dresse au loin. Il l'entrevoit dès le premier jour du voyage. Il se rend à Jérusalem pour accomplir sa destinée. Il la connaît. Depuis toujours, il a devant les yeux tous nos péchés qu'il vient racheter. Maintenant, peu à peu, de jour en jour, leur poids lui pèse plus lourdement, car le moment approche où il faudra payer. Et Il est seul. Tous les autres sont occupés à des rêves fous.

Nous aussi. Il y a le commerce et la Bourse qui ne va pas et qui nous cause de graves soucis. Ou bien elle va, et les soucis ne sont pas moindres. Il y a les clients et il y a le prix du beurre. Tout cela est bien plus important que les péchés du monde et la Croix de Jésus. N'aiderons-nous pas Jésus à être un peu moins seul? Il faut penser à Lui pendant le carême. Il faut penser à Lui un peu plus, parce qu'il marche à la Croix et que ce sont nos péchés qui ont dressé la Croix. Autrefois, pendant le carême, on prêchait tous les jours, et parfois plusieurs heures par jour. Ce temps est bien passé. Il en reste des raccourcis de prédication à des messes rapides. Ne penserons-nous pas à Jésus plus souvent, pendant ce carême? Notre pensée ne le suivra-t-elle pas sur la route où Il marche dans la foule, si seul? Lectures, prières, arrêts dans les églises désertes, tout peut nous être bon à fixer la pensée sur Jésus.

Jésus monte vers Jérusalem où la Croix l'attend. Prière et pénitence : carême.

J. Leclercq¹

(1) "Au fil de l'Année liturgique".

Excelsior

A Mme G. Lutens-Woeste

Pourquoi ressusciter les bonheurs révolus
 Et chercher dans la cendre un trésor qui n'est plus?
 Qui ne sait que Demain doit tuer Aujourd'hui,
 Que le néant déjà guette l'aube qui luit?
 Ah! passe ton chemin, à quoi bon t'arrêter,
 A quoi bon tant souffrir, tant aimer, tant lutter!
 Regarde triompher et le froid et l'hiver!
 Mortes, toutes les fleurs, et les feuilles d'hier,
 Sous la brise du soir, s'envolent pour mourir
 Loin des jeunes rameaux qui les ont vues grandir.
 On sent que tout périt, et le cœur attristé
 Cherche le souvenir du dernier jour d'été.
 Sur l'espace muet, sur l'horizon immense,
 Partout autour de soi, le deuil et le silence.
 Plus d'hymnes, plus d'amour, plus de joie! O poète!
 Brise ta plume d'or et ta lyre muette!
 Mais non! œuvre toujours, poète! et chante encor!
 Tu souffres, mais Dieu fit des tremplins pour l'essor!
 Laisse dans le néant les vieux rêves futiles,
 Et ne t'épuise pas en plaintes inutiles!
 Que tes yeux plus sereins cherchent dans l'avenir
 Tout ce qui doit germer, tout ce qui doit fleurir.
 Ne laisse pas ramper l'ombre sur ta pensée,
 Ne laisse pas peser sur ton âme blessée
 Les rancœurs, les regrets, ces tristes fleurs du soir:
 Regarde le soleil, et chante encor l'espoir!

Henriette Blondel

LA ROSE

Ce petit récit est bien loin d'être un conte : d'abord parce qu'il est vrai et ensuite parce qu'il contient si peu de choses, en vérité, si peu d'événements et si peu d'aventures, qu'il semble, vous allez le voir, ne rien contenir du tout. Et pourtant... la rose dont je vais vous conter l'histoire a orienté toute une vie et si, comme ses sœurs les roses de jardin, celle-ci n'a pas fleuri pendant la gloire de l'été, mais au printemps et pas au soleil, vous allez voir qu'il y avait à cela une raison divine et prédestinée.

Ceci se passait au siècle dernier et avant le temps du chemin de fer. Une jeune fille de Québec, qui s'appelait Ernestine, épousa un excellent et très jeune notaire qui commençait alors sa carrière en s'établissant dans un village où son frère était curé. Ce village était situé malheureusement au fond de la campagne la plus déserte et à cinquante milles de Québec. Naturellement, Ernestine quitta un peu tristement Québec et ses parents, mais comme elle était jolie, qu'elle était gaie, et qu'elle avait seize ans, elle suivit son mari avec amour et s'installa dans son village avec autant de joie que de courage. La maison qu'elle allait habiter toute sa vie était l'ornement de la rue principale et contenait, évidemment, le bureau de son mari. Elle était de plus située exactement en face de celle où vivait sa belle-mère, femme active, charitable et juste, un peu austère aussi puisqu'elle était, ne l'oublions pas, la mère du Curé.

Or, deux ans après, il était arrivé ceci. La pauvre Ernestine, deux fois mère, n'ayant à dix-huit ans plus un instant de repos, bien fatiguée, pas riche, et n'ayant jamais pu retourner à Québec même un jour, allait tomber dans ce qu'on appelle aujourd'hui la neurasthénie. Ses toilettes, ses paroles, ses actions, ses plaisirs, étaient si visiblement surveillés du village et rapportés à sa belle-mère et au curé, que le rire lui restait dans la gorge et que, trop jeune pour y mettre du discernement, elle n'osait même plus sourire et chanter. Enfin, un jour d'avril qui ne lui inspirait pas même la joie du printemps, elle reçut la visite de son beau-frère, le Curé. Celui-ci, qui s'était toujours montré très bon pour sa jeune belle-sœur, ne lui parla cette fois ni de ses enfants, ni de sa maison, ni de son mari, ni de sa santé comme elle s'y attendait. Il annonça simplement qu'il s'en allait voir son évêque à Québec et qu'il désirait en rapporter un cadeau à Ernestine comme aux autres membres de la famille. Désirait-elle quelque chose de spécial ? Non, rien, en vérité. Eh bien, elle aurait son cadeau tout de même. Ernestine remercia respectueusement son beau-frère, sans élan, n'ayant pas la moindre espérance de recevoir un cadeau qui lui eût donné une miette de joie, et lui souhaita un bon voyage le plus chaleureusement qu'elle le put.

Deux semaines plus tard, on était au dimanche des Rameaux, et le bon curé à peine revenu de Québec accourut chez sa belle-sœur, et lui remit, tout content, un carton... énorme. A cause de ses dix-huit ans, son cœur un peu endormi eut un sursaut d'anticipation et elle ouvrit la boîte, toute souriante. Quelle ne fut pas sa surprise, et sa surprise charmée, en trouvant dans les flots de soyeux papier un chapeau, ni plus ni moins, et un chapeau ravissant. La petite Québécoise ne s'y trompait pas : c'était là un chapeau

qui allait être exquis à voir sur sa tête blonde et la plonger dans un océan de délices. Comment le bon curé de campagne avait-il trouvé une aussi jolie chose, on ne le sut jamais. Peut-être avait-il consulté la mère d'Ernestine? Quoiqu'il en soit, le cadeau était bien de lui, et surtout, l'idée. L'innocente joie de sa petite belle-sœur le récompensait mille fois de sa peine.

Ce fameux chapeau était une capeline en paille d'Italie orné d'un ruban, et d'une rose. Mais quelle rose! Douce de teintes et charmante de forme, il n'y manquait, dit la belle-mère, que la rosée sur les pétales, pour qu'elle sembla tout-à-fait vivante. Tout le monde admirait le chapeau, le mari, la belle-mère, les parentes, les cousines; les éloges ne tarissaient pas. Il fut convenu, enfin, qu'Ernestine l'êtrennerait le Dimanche de Pâques, à la grand-messe. Du coup, elle reprit ses joues roses et sa gaité. Avec un chapeau pareil, n'est-ce pas, il fallait rafraîchir un peu ses toilettes de Québec et parer ses jolis enfants qui lui parurent aussitôt plus jolis et plus sages qu'autrefois. Bref, la semaine sainte se passa très vite et le beau jour de Pâques arriva. Ce fut une gloire. La rose éclatait de fraîcheur et de grâce sur les cheveux blonds de la gentille Ernestine, et le printemps s'était mis de la partie pour faire une fête de cette journée-là. Mais quelques jours plus tard, le curé, préparant à l'église l'ouverture du mois de Marie, rencontre sa belle-sœur devant l'autel de la Vierge et fut tout surpris de voir ses grands yeux, sous le chapeau de tous les jours avec le regard désenchanté d'autrefois. Que se passait-il? Il ne dit rien alors, pas un mot, mais le plus tôt qu'il le pût, il se rendit tout pensif chez son frère, le notaire. D'abord, il parla tout simplement du mois de Marie qui allait commencer; les chants, les fleurs, tout était prêt. Il espérait bien, ajouta-t-il avec un sourire malicieux, "que toutes les dames du village allaient venir, et porter leurs plus belles toilettes pour faire honneur à la Vierge". Ernestine, n'est-ce pas, mettrait sans doute son chapeau de Québec? Mais la jeune femme secoua tristement la tête. Son mari ne disait rien, et le pauvre curé questionna, tout inquiet. Voici ce qu'il finit par apprendre: sa mère avait eu une idée et l'avait imposée à la pauvre Ernestine, qui n'avait pas su protester. Dominée, vaincue, désolée, celle-ci avait promis d'aller faire don de sa rose à l'autel de la Vierge. Ce serait là un don méritoire, assurément et un bel ornement pour les cérémonies du mois de Marie. Mais le sacrifice était trop grand. Le chapeau, dépouillé, perdait toute sa grâce, et la jeune femme, encore si enfant, ne cachait plus sa peine.

Heureusement, le curé qui était un sage se fâcha tout à fait. Il déclara très nettement et sans ambages que personne n'avait le droit de toucher à son cadeau, que la rose resterait là où elle était, et qu'Ernestine porterait son chapeau à l'ouverture du mois de Marie, et tous les jours du mois de mai, ainsi que le dimanche.

Jamais, jamais, pendant toute sa longue vie qui fut heureuse et bien remplie, Ernestine n'oublia la spirituelle bonté de cet excellent beau-frère et curé. Cette rose, raconta-t-elle à ses enfants, puis à ses petits-enfants, fut le point de départ de sa gaité retrouvée et qui ne l'abandonna plus. De se sentir si jolie tout ce printemps-là, si affectueusement admirée et protégée, lui rendit toute sa jeunesse et raffermi pour toujours sa sérénité. Plus tard, beaucoup plus tard, quand le bon curé fut retourné à Dieu, elle parlait encore de lui avec une reconnaissance émue et le considérait comme un saint,

ce qu'il était en vérité. Car il faut avoir acquis une parfaite compréhension de la charité pour voir à quel point une toute petite chose, un très petit bonheur, don de Dieu, peut orienter une âme très jeune vers la joie, la joie qui ne s'en va plus, une fois qu'elle est entrée profondément dans le cœur et dans la vie de ceux qui l'ont désirée et méritée.

Solange Hone

L'encyclique "Sertum Lætitiae"

à l'épiscopat des Etats-Unis

Quelques jours à peine après sa grande grande encyclique à l'univers catholique, Sa Sainteté Pie XII se tournait vers l'épiscopat des Etats-Unis qui célébrait le 150^e anniversaire de son établissement hiérarchique. Et dans une lettre remarquable, le Souverain Pontife, après avoir signalé les progrès du catholicisme en terre américaine, étudiait les graves problèmes qui s'y posent actuellement. Plusieurs de ces problèmes, entre autres la question sociale que Pie XII traite en particulier, existent aussi dans notre pays. Aussi l'Ecole Sociale Populaire vient-elle de la publier dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts.

A NOS ABONNES

Ceux de nos abonnés qui auraient oublié de payer leur abonnement qui, pour nous, représente leur collaboration à nos œuvres nous rendraient service en le faisant sans retard. Nous espérons ne rayer aucun nom de nos listes d'abonnement afin de continuer la diffusion d'idées que nous savons salutaires.

On détachera ce coupon et, après l'avoir rempli, on l'adressera à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Le.....1940.

Veillez m'abonner ou me réabonner à "La Bonne Parole" pour l'année.....

A cet effet, je vous inclus \$1.00 (mandats-poste ou chèques payables au pair).

Nom et adresse.....

SAGESSE

Vivez selon vos moyens et faites des réserves. L'épargne régulière assure contre les mauvais jours et apporte la sécurité, le confort, l'aisance. Vous prendrez des habitudes d'économie lorsque vous aurez un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

ACTIF, PLUS DE \$150,000,000

537 bureaux au Canada

66 succursales à Montréal

Concours de poupées historiques à l'occasion du IIIe Centenaire de Montréal

Avec la collaboration de la Commission du IIIe Centenaire de Montréal, un groupe de sociétés féminines a formé un comité destiné à organiser, en vue des fêtes de 1942, un concours de poupées historiques auquel le public prendra part. Ce comité est composé de madame la Mairesse de Montréal, de mesdames Alfred Thibaudeau, Albert Dupuis, Edmond Brossard, Eustache Letellier de Saint-Just, François Hone ; de mesdemoiselles Marie-Ange Madore et Georgette LeMoynes, de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ; de mademoiselle Marie-Claire Daveluy, de la Société historique de Montréal ; de mesdames L.-N. Panneton et J. Goffey, de la Catholic Women's League ; de madame B.-S. Bourgeois, de la Société des Antiquaires ; de madame Jacques Béique et de mademoiselle Mimi Magnan, de la Ligue de la Jeunesse Féminine ; de mademoiselle Emérentienne Chagnon, de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises ; de mademoiselle Yolande Lapalme, des Guides catholiques ; de mademoiselle Mireille Ethier, des Noëllistes ; de madame J.-M. McAnally, du Local Council of Women.

Madame Albert Dupuis est la présidente de ce comité, et mademoiselle Marie-Ange Madore en est l'organisatrice.

Objet du concours — Habiller des poupées en costume authentique de personnages, figurant dans l'histoire de Montréal ou des environs, et ayant vécu de 1642 à 1842.

Ces personnages peuvent avoir été : Membres de la Société Notre-Dame de Montréal, Fondateurs de Ville-Marie, Gouverneurs de Montréal, Nobles du district de Montréal, Pionniers, Jeunes Normandes, Ramezay et ses enfants, Explorateurs, coureurs de bois, Dollard et ses compagnons, Madeleine de Verchères, Kateri Tekakwita, Jeanne Leber, Kondiaronk, etc., etc.

Composition de la poupée — Hauteur : de 18 à 25 pouces ; Tête : en papier mâché, porcelaine, cire, tissu, bois, etc. ; Perruque : en cheveux, soie, etc.

On suggère, si on ne peut trouver de poupées convenables, d'en fabriquer avec du tissu bourré.

Costume : Le costume devra être rigoureusement authentique et, quand la chose sera possible, de fabrication domestique. Les dessous pourront être simples.

Il faudra ajouter à la poupée une notice historique du personnage représenté, la signer d'un pseudonyme et inclure dans une enveloppe scellée le nom véritable du concurrent.

Durée du concours — Du 10 janvier au 10 juin 1940. Les poupées devront être envoyées au siège social du Comité, 853 est, rue Sherbrooke, Montréal, et seront reçues du 1er au 10 juin.

Les poupées seront présentées au public et primées à l'occasion de l'exposition de l'Artisanat à l'île Sainte-Hélène, en 1940. Les poupées primées resteront la propriété exclusive du comité qui les exposera jusqu'à 1942, mais leurs auteurs pourront toutefois en faire des reproductions et les vendre à leur profit.

Toutes les poupées, sauf les poupées primées, qui auront été acceptées au concours conformément aux conditions posées quant à l'exactitude historique

pourront être offertes en vente par leurs auteurs, à leur propre bénéfice, lors de l'exposition de l'Artisanat de 1940. Mêmes vendues, les poupées devront rester exposées durant toute la durée de l'exposition de l'Artisanat de 1940.

Plus de \$200.00 seront donnés en prix. Premier prix : \$100.00 ; deuxième prix : \$50.00, et plusieurs autres prix de \$10.00 et \$5.00.

La décision du jury sera finale et, par le fait de leur participation à ce concours, tous les concurrents renoncent à tous recours en justice, soit pour accidents, feu, vol, etc., tant contre le comité que contre les membres du jury ou du comité individuellement. Le comité annoncera sous peu les noms des juges de ce concours.

Pour renseignements, s'adresser, par écrit ou personnellement, au comité du concours, 853 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Marie-Ange Madore

Deux beaux livres

La Bonne Parole est heureuse de présenter à ses lectrices deux beaux livres, dont les auteurs sont des amies très dévouées à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, qui leur présente ses cordiales félicitations et ses vœux de grand et légitime succès.

La première de ces œuvres est une jolie plaquette de Mlle Hedwidge Lefebvre qui narre, en douze chapitres très vivants, toute l'action de la belle association des employées de manufacture — 1907-1931. Nous savons quelle part généreuse a prise Mlle Lefebvre elle-même dans toute cette action.

Le second livre est celui de Mlle Marie Beaupré, poète et écrivain bien connu de chez nous, qui vient d'écrire une très intéressante vie de Jeanne LeBer, "Première Recluse du Canada Français (1662-1714)".

Georgette LeMoyne

L'obole d'autrui

Les dispensaires sont devenus trop exigus à l'hôpital Sainte-Justine et les heures de service, forcément, trop courtes pour recevoir l'affluence des malades ; ceux-ci sont presque tous des indigents. Que peut l'hôpital contre cette poussée envahissante, si l'obole d'autrui ne vient à son secours ?

L'obole d'autrui, c'est la nôtre. L'avons-nous donné, cette année, à l'hôpital Sainte-Justine ?

La première femme-médecin annamite

Les femmes annamites vont de progrès en progrès : elles sont aujourd'hui avocates, journalistes, professeurs. Mais il n'existait pas encore de centre de puériculture et d'enseignement pour la formation d'infirmières-visiteuses indigènes. On va en créer un à Hanoï et la direction de ce centre sera confiée à la première femme-médecin annamite : la doctoresse Thi Hoang, diplômée de la Faculté de Médecine de Paris. Cette jeune femme, de pure race tonkinoise, est en outre diplômée de l'Institut de médecine coloniale et de l'Institut d'hygiène et de puériculture de Paris.

(*L'Union Nationale des Femmes*, oct.-nov. 1939)

Équipes de la Croix-Rouge, à la Fédération

Equipe de Mademoiselle Florine Phaneuf : Mmes Paul Robert, Georges Bourgouin, J.-E. Côté ; Mlles Madeleine Thibaudeau, Eglantine Phaneuf, Simone Germain, Marcelle Viens, Madeleine Rousseau, Gilberte Décarie ; Mme Armand Lecavalier, Mlles Zéphirine Saint-Jean, Jeanne Chevalier, Henriette Caron, Mmes Henri Demers, Paradis, Payette.

Equipe de Madame J.-J.-E. L'Espérance : Mmes Wilfrid Courtemanche, Ratté, Pacifique Riopel, Boudreau ; Mlle Lorette Grégoire, Mme Comeau.

Equipe de Mademoiselle Hedwidge Lefebvre : Mlles Hélène Lefebvre, Georgette Dagenais, Irène Gendron.

Equipe de Madame Pierre Lamothe : Mme Oscar Leblanc, Mlle Yolande Leblanc, Mmes J.-D. Warren, Jules LaMothe, Maurice Prévost, P.-K. Seath ; Mlle Yvette Lamothe, Mme Maurault, Mme Gérard Plamondon.

Equipe de Mme Armand Myette : Mmes Albert Parent, Pierre Villeneuve, Edouard Myette ; Mlles Emma et Elisabeth Myette.

Equipe de Madame Gabriel Morin : Mlles Aline Couture, Lucienne Drollet, Lucile Hamelin, Thérèse Hamelin, Caroline Langlois, Térésa Manetta, Blanche Poirier, Laurette Perrault, Marie-Jeanne Richard, Alice Richard, Florida Roby, Armande Valiquette, Marie Valiquette et Mme E. Houle.

Equipe de Madame J.-A. Molleur : Mmes Joseph Lefrançois, A. Rochon, Beauregard, F. Fleury, H. Lamoureux, Turcot, C. Archambault, L.-E. Bélanger, O. Dansereau, Venne, Ladouceur, J.-A. Mercier, E. Riendeau, Chicoine, O. Tétrault, Charbonneau et Mlles Rose Lacroix, Françoise Larivière, Luce Brosseau, Lucile Molleur et Thérèse Lefrançois.

Equipe de Madame A. Mongenais : Mmes W.-A. MacLean, J. Brunet, W.-E. Wilson, L. Parent, R. Thomas, R. Décarie, Paul Gagnier, A.-B. MacDonald, L. Godbout, B. Beaudry, G. Brisebois, L.-C. Gervais, B.-T. MacDonald, H. Dorion, L. Guilbault, A. Bergeron, J.-Paul Boudrias, T. Boudrias, A. Lacroix, I. Bertrand, M. Chauvin, J. Villeneuve, E. Poisson, L. Lamoureux, G. Perreault, M. Beaudry.

Equipe de Mme Henri-J. Pilon : Mlles L. Deguire, L. Marchessault, E. Marchessault, M. Chartier, A. Ouimet, Joly ; Mmes L. Giguère, H. Lescarbeau, A. Beaudry, J. Taschereau, J.-A. Martin.

* * *

Rapport du Comité des Travaux

Tricot — 73 paires de bas ; 8 paires de poignets ; 3 paires de genouillères ; 283 cache-nez ; 6 chandails.

Couture : 45 chemises de nuit ; 26 petites chemises ; 3 robes de chambre ; 53 caleçons ; 19 piqués "Hampton" ; 181 taies d'oreiller ; 167 bandes abdominales ; 121 bandes triangulaires.

Condoléances

Les membres de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste prie leur présidente générale, Madame Alfred Thibaudeau, d'accepter leurs vives condoléances à l'occasion du décès récent de son beau-frère, le Comte Georges des Etangs, de Deauville, France.

Chronique des Cercles d'étude

● CERCLE NORMAL

15 décembre — Le Cercle Normal de la Fédération des cercles d'étude des Canadiennes-Françaises tenait sa troisième réunion sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Roger Marien, aumônier du cercle Marguerite-Le-Moyne, et de Mlle E. Chagnon, présidente générale.

Les fréquentations, au double point de vue des mœurs chrétiennes et des mœurs païennes, furent le sujet d'étude de cette soirée. A la question : "Les fréquentations sont-elles toujours entreprises en vue du mariage?" Mlle Pauline Prénoveau répondit d'abord par une lecture très appropriée puis la discussion s'engagea : La Révérende Mère Marie Gérin-Lajoie demande si l'on peut qualifier de camaraderie de bon aloi certaines relations entre jeunes gens et jeunes filles lesquelles n'ont pour but que de s'amuser, passer le temps, vivre sa vie de jeunesse sans aucune idée sérieuse. M. l'abbé Marien veut alors savoir si, au point de vue moral, on peut approuver cette camaraderie. Plusieurs raisons sont invoquées : Tout d'abord avoir l'occasion de faire des connaissances ; se faire payer une promenade de temps en temps ; et en fin de compte, est-il nécessaire de penser au mariage si vite ? Ce principe de la camaraderie ne lui semble pas très honnête. Bien qu'il ne faille pas se caserner ; qu'il soit nécessaire d'avoir des relations ; il y a cependant le danger spirituel : il faut bien s'entendre sur fréquentations et fréquentations. C'est une grave question que l'on ne peut pas envisager à la légère, surtout de nos jours. Et M. l'abbé ajoute : les fréquentations sont permises, nécessaires et entrent dans le plan divin ; mais il faut la grâce d'état. C'est le moyen de parer au danger. Il faut des rencontres, oui, mais comment se font-elles de nos jours. Les mentalités sont faussées, l'idée même du mariage n'est pas comprise : on n'envisage que l'amour, on ne veut pas des obligations que le mariage impose. Si l'amour était le but du mariage, le divorce deviendrait logique ; le mariage n'est donc pas solide s'il n'y a que de l'amour. Il faut bien s'entendre sur ce mot *amour*. Le véritable amour, c'est le don de soi ; il éveille donc l'idée de dévouement, de sacrifice. Comme conclusion : les fréquentations ne doivent pas être trop longues ; si elles doivent se prolonger, elles doivent être moins fréquentes. Il faut avoir confiance en Dieu, compter sur sa grâce qui ne fait jamais défaut lorsqu'il veut unir deux êtres en vue d'un foyer à fonder ; la jeune fille doit garder son cœur pur. L'amour de la jeune fille est délicat, celui du jeune homme est plus brutal. Elle doit donc s'efforcer de lui apprendre à le dégager des sens, à le rendre plus conforme aux vues de Dieu. Elle doit éviter toutes sortes de familiarités, elle doit se faire respecter toujours ; elle doit aider son ami à résister aux passions qu'il y a en lui, en vue de son bonheur futur ; elle doit être prudente dans la façon de se conduire, dans les sorties, les promenades, les relations de toutes sortes. Il est difficile pour une jeune fille d'arriver au mariage très chaste, de la manière dont les fréquentations se font maintenant.

Elle doit invoquer Marie, la Bienheureuse Vierge, pour conserver sa pureté ; il faut qu'elle sache mettre l'amour du Bon Dieu dans sa vie de jeune fille afin de préparer sa vie future de mère de famille dévouée, sacrifiée pour le bonheur des siens et toujours prête à accomplir la volonté de Dieu qui veut rien autre que peupler son beau ciel d'élus.

M.-Elise Bégin

● AU CERCLE D'ETUDE SAINTE-MARIE

7 décembre — La troisième séance annuelle d'étude du Cercle Sainte-Marie débuta par la lecture du rapport des activités de l'assemblée d'octobre, par la secrétaire. Mlle Berthe Lefebvre, trésorière du cercle, lut l'Évangile et en fit le commentaire.

A cause de l'absence de notre aumônier, l'Encyclique sur le mariage ne fut pas étudié. Mlle M.-A. Madore, à l'aide de projections lumineuses, fit refaire leur voyage aux personnes qui avaient visiter l'exposition de New York et donna à celles qui n'avaient pas eu cet avantage, l'avant-goût d'une tournée à la Foire mondiale. Toutes furent heureuses soit de revivre des souvenirs ou d'acquérir des connaissances au sujet de cette magnifique preuve du génie de nos voisins d'Amérique.

La secrétaire : *Françoise Bélanger*

L'HEURE DES REPAS

A notre époque, il ne reste guère pour se voir en famille que l'heure des repas. Les enfants éloignés de la maison toute la journée par les heures de classe ou de travail n'ont plus que les repas pour être réunis à leurs parents. Ce serait le moment idéal pour leur permettre de se détendre, de se confier, de livrer leur personnalité naissante au hasard de leurs petits histoires, de les interroger amicalement pour mieux les connaître. Ils sont là, contents généralement, devant la table servie. Ils ne songent pas à s'observer. Ils mangent et sont eux-mêmes. Ils ont tous quelque chose à dire, ne serait-ce que de très petits incidents d'école ou d'atelier, les projets des matches ou de réunions. Et ces petites confidences spontanées nous révéleraient souvent des aperçus ignorés de leurs âmes, favoriseraient des échanges de vues et permettraient de bons conseils.

Mais voilà, le moment du repas est aussi celui du journal parlé. Dans nombre de foyers, dès que le speaker a prononcé : "Dans quelques instants, vous allez entendre la troisième émission de notre journal parlé...", le père impose silence à tous : "Taisez-vous ! Laissez-moi écouter les nouvelles". Car, pour beaucoup d'hommes occupés, c'est la seule manière de le connaître. Abonnés à plusieurs journaux, ils ne prennent même plus le temps de les lire. Et la radio est là qui s'y substitue...

L'erreur est tenace qui imposait jadis aux enfants de ne pas parler à table, et la défense moderne en est une survivance... Entre les enfants tapageurs qui nous étourdissent de leur bruit, et la causerie amicale qui est un agrément, il y a toute la nuance du laisser-aller à l'éducation. Cette méthode du silence à table prépare pour l'avenir des hommes taciturnes, dont il n'y a pas moyen de tirer un mot entre les bouchées. Le plis est pris dès le jeune âge. Ils ne se doutent même pas qu'un peu de bavardage animerait leurs repas, mornes. En vain vous épuiserez-vous à trouver des sujets de conversation, pour finir par vous écrier, découragés : "Mais parle un peu !... Tu ne dis rien !..." Il vous répondra, sincère autant qu'étonné : "Que veux-tu que je dise ?" ou "Je n'ai rien à dire..."

Le bon repas ne dépend pas seulement de l'excellence des plats qu'on mange, mais aussi de sa cordialité et la conversation est l'épice qui l'assaisonne.

Eve de Bonneville

Souscription en faveur de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Un pressant appel est fait en vue de la petite souscription au profit de notre maison d'œuvres, sise à 853 est, rue Sherbrooke, angle Saint-André, par les officières de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et sous les auspices des œuvres affiliées. Cet appel est particulièrement adressé aux membres des associations professionnelles des employées de bureau, de magasin, des aides maternelles ; aux femmes d'affaires et aux ouvrières de la S. O. C. ; aux membres des comités des Oeuvres économiques, de la Visite des Hôpitaux, de l'Economie Domestique, des Questions Nationales, de la Protection de la jeune fille, du Comité féminin du IIIe centenaire de Montréal, de la Croix-Rouge, du Denier national, de la Rédaction de la *Bonne Parole*, de l'Administration de la *Bonne Parole*, de l'Apostolat de la paix : aux femmes et aux jeunes filles qui ont bénéficié des cours post-scolaires donnés aux endroits suivants, depuis de nombreuses années : les premiers cours d'art culinaire furent données aux Ecoles Ménagères Provinciales (par Mlle Jeanne Anctif), au centre (F. N. S.-J.-B.) paroisse Saint-Louis-de-France, Nativité-de-la-Sainte-Vierge (Hochelaga), du Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maison-neuve), Ecole Garneau pour les paroisses Saint-Pierre-Apôtre et Sainte-Catherine, les paroisses Saint-Zotique, Sainte-Hélène, Saint-Henri, Saint-Jean-Baptiste-de-LaSalle, Ville Saint-Laurent, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (Emard), Saint-Jean-Berchmans, Saint-Joseph (Montréal), Côte-Saint-Paul, Saint-Jean de Matha, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Ambroise, Saint-Lambert, Saint-Edouard, Saint-Alphonse d'Youville, Saint-Joseph de Bordeaux, Saint-Vincent Ferrier, Lachine, le Sault, Saint-Bernardin-de-Sienne (Ville Saint-Michel).

Préparons notre maison d'œuvres, restaurons-la, rendons-la accueillante et belle pour la célébration des fêtes du troisième centenaire de Ville-Marie (Montréal).

Anciens membres, anciennes zélatrices de comités, des associations professionnelles, répondez nombreuses à cet appel ; secondez le mouvement des organisatrices, soyez des amies sincères de notre œuvre nationale, faites diffuser les bienfaits de l'enseignement post-scolaire, propagez la *Bonne Parole*, en vendant le plus grand nombre de billets de souscription à 10 cents l'unité, trois pour 25 cents et \$1.00 pour le carnet de douze billets.

La trésorière générale : *Maria Auclair*

LES MINORITES DE LANGUE FRANÇAISE

Mémoires présentés à la commission Rowell

Les catholiques de langue française des Provinces Maritimes, ainsi que ceux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ont exposé à la Commission Rowell la situation qui leur est faite dans leurs provinces respectives et demandé le redressement des injustices dont ils souffrent. Ces quatre mémoires sont des documents précieux. Ils révèlent des faits que la plupart des nôtres ignoraient ou dont ils n'avaient qu'une connaissance confuse. Aussi l'Oeuvre des Tracts a cru faire œuvre utile en réunissant ces quatre mémoires en une seule brochure.

JOURNAL DES OEUVRES

● CHEZ LES EMPLOYEES DE BUREAU

26 novembre — Assemblée générale mensuelle sous la présidence de Mlle Bégin.

Après la prière habituelle, Mlle Pauzé, pianiste, joue une pièce de son répertoire. Le procès-verbal de la dernière réunion est lu par la secrétaire intérimaire, puis une jeune diseuse, Mlle Barcelo, récita.

Mlle la Présidente annonça la prochaine séance du Cercle d'étude, fixée au 12 décembre. Toutes les associées sont invitées avec prière d'alimenter la boîte aux questions. Il y a grand profit à assister aux séances de Cercle d'étude. C'est un excellent moyen de s'attacher à l'association et d'y donner un peu de soi. Plusieurs, hélas ! font partie de notre association dans le seul espoir de recevoir, c'est-à-dire, de tirer parti de certains avantages sans ne jamais rien donner en retour. Il y a aussi les contributions en retard ! Faisons-nous un cas de conscience de toujours les payer à temps. Ce sont les contributions qui donnent la vie à l'association et la constance des membres qui la maintient est sa force. La partie de cartes du 28 octobre a rapporté \$18.15. Remerciements aux habituelles dévouées.

Mme la Présidente générale de la Fédération, présentée par Mlle Bégin, nous fait l'honneur de la conférence. Dans une causerie familière et savoureuse, elle nous parle de Pasteur, ce contemporain, bienfaiteur de l'humanité, qui utilisa sa science dans un esprit pacifique. Suivre le grand savant dans toute la technique de ses recherches eût été une tâche assez difficile, Mme la conférencière se plaît à nous faire connaître la famille de Pasteur, sa vie intime, ses qualités d'homme et de savant et la collaboration intelligente de sa femme et de sa fille. La nomenclature de ses découvertes scientifiques, avec certains détails rattachés à chacune ; ses réponses aux objections des savants de l'Institut nous font connaître sa méthode de travail et son insouciance des personnalités en cause lorsque ses découvertes le forçaient à les contredire. Pour couper court, notons la composition des cristaux, sa découverte des sérums contre la rage, le traitement de la maladie des vers à soie, le charbon des poules. Et pardessus tout, ses travaux scientifiques l'amènèrent à la découverte des bacilles ou microbes inconnus jusqu'alors et qui mirent fin à la fameuse théorie de la génération spontanée. Pasteur profita de la collaboration d'amis fidèles, entre autres, de Chappuis.

Dans son enthousiasme à faire connaître et aimer son personnage, Mme Thibaudeau nous proposa un concours d'admiration : "A chacune de dire, en peu de mots, les qualités, les vertus qui ont contribué à faire de Pasteur un grand homme".

28 janvier — A notre dernière réunion, nous avons le plaisir d'avoir avec nous la Présidente générale de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Mme Alfred Thibaudeau. Celle-ci nous avait demandé à l'assemblée de novembre dernier, de préparer un petit travail résumant la vie de Pasteur dont elle nous avait entretenue. Plusieurs membres de notre association

ont répondu à cette invitation et, le dimanche 28 janvier, Madame la Présidente nous a donné lecture des idées qui lui ont été soumises. Un prix spécial fut décerné à Mlle Blanche Maillé, et notre présidente, Mlle Marie-Elise Bégin, Mlle Francœur, vice-présidente, et Mlle Lucienne Maysenholder remportèrent les honneurs de ce petit concours. Mme Thibaudeau eut l'heureuse idée de donner comme prix la vie de Jeanne LeBer, par Mlle Marie Beaupré, ce qui fut fort apprécié.

Nous n'avions pas de conférence à cette assemblée à cause d'une petite fête organisée en l'honneur de notre dévouée présidente, Mlle Bégin, qui fut décorée de la médaille de Directrice à vie de la Société du Bon Parler Français, par son Président général, M. Jules Massé, qui, avec son aisance coutumière, fit l'éloge de Mlle Bégin, et nous apprit que son titre de "Directrice à vie", la range avec les Directrices de Maisons d'éducation et les Provinciaux de Collèges, qui ont été honorés, comme elle, de cette distinction. Mme la Présidente Générale offrit, au nom de l'association, un chèque de \$25.00, notre humble tribut de reconnaissance pour les vingt-cinq années de dévouement inlassable que Mlle Bégin a prodiguées à notre Association. Madame Thibaudeau avait eu la délicate pensée de placer ce chèque dans une très jolie bourse, son don personnel.

Mlle Bégin, très émue, nous dit que nous vivions une heure exquise et que nous la devons à M. Massé. Elle promit à celui-ci d'apporter à la Société du Bon Parler Français tout son dévouement et profita de l'occasion pour nous encourager à soigner notre langage. Elle nous remercia très cordialement de la petite fête organisée en son honneur et forma le souhait de vivre encore longtemps parmi nous car, nous dit-elle, j'aime beaucoup me dévouer pour l'A.P.E.B.

Mlle Valentine Gingras était l'artiste invitée.

La secrétaire : *Pauline Laliberté*

● CHEZ LES FEMMES D'AFFAIRES

17 janvier — Lors de son assemblée mensuelle, à la suite des souhaits à l'occasion de la Nouvelle Année présentés par Mme la Présidente, l'association des femmes d'affaires avait le plaisir d'avoir comme conférencière, Mlle Madeleine Thibaudeau, qui donna une causerie fort intéressante sur le Danemark.

Ce pays, a-t-elle dit, est un pays délicieux et très calme, comme tous les pays du nord, et où règne la plus parfaite harmonie. C'est aussi un pays démocratique. Après nous avoir fait connaître sa position géographique, la conférencière nous parla longuement de Copenhague, capitale du Danemark. A l'aide de projections lumineuses, elle nous en fit voir les principaux endroits. Cette ville est surnommée la ville aux clochers et elle est remarquable par ses fleurs et ses jardins et possède, en plus, les plus beaux et les plus riches musées, en particulier le Musée National qui contient des pierres précieuses remarquables. Durant le mois de juin, les journées y sont très longues et même il arrive que le soleil ne se couche pas durant deux ou trois jours. Le principal moyen de locomotion, pour les citadins, surtout depuis la guerre, est la bicyclette. Mlle Thibaudeau fut remerciée par Mme la Présidente.

Au cours de cette réunion, une résolution fut passée à l'effet de protester énergiquement contre le projet de faire payer la taxe d'eau par le propriétaire et copie fut adressée au Président de la Ligue des Propriétaires.

La secrétaire : *Berthe Lefebvre*

● CHEZ LES OUVRIERES CATHOLIQUES

21 janvier — A cette réunion mensuelle, la Société avait l'honneur de recevoir la présidente générale de la Fédération, Mme Alfred Thibaudeau, qui avait choisi Pasteur comme sujet de conférence. Mme Thibaudeau raconta la vie du grand homme et en dégagait les leçons qu'elle nous donne : Pasteur fut un savant et un grand chrétien. La conférencière termina en nous engageant à lire la vie de Pasteur.

Mlle la Présidente présenta et aussi remercia Madame Thibaudeau et la remercia de son dévouement envers les sociétés de la Fédération et formula le vœu de la voir revenir avant longtemps à la S. O. C.

Un joli sketch intitulé "Un cadeau original pour grand'mère" avait été préparé spécialement pour la circonstance par Mlle Hélène Lefebvre et fut rendu par un groupe de fillettes.

Mlle Douesnard, la présidente, annonça ensuite que Mlle Hedwidge Lefebvre, une des ex-présidentes, avait écrit l'histoire de la S. O. C. depuis sa fondation, en 1907, jusqu'à ce qu'elle prit le nom de Société des Ouvrières Catholiques, en 1931. Nous désirons lui offrir de nouveau nos félicitations et nos remerciements pour ce travail qui a demandé tant d'heures de ses rares loisirs et espérons que les membres et les amies de la société ne manqueront pas de se procurer ce livre. Il y eut tirage d'un beau prix de présence offert par Mme Alfred Thibaudeau. Le goûter fut servi et l'on se rendit à la chapelle pour assister au salut du Saint-Sacrement.

La S. O. C. invite tous les membres de la Fédération et leurs amis à assister à la séance annuelle organisée par Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale, et ses élèves. Les billets sont en vente à la Fédération. Cette soirée artistique sera donnée en la salle du Gesù, le 22 février. Il reste encore quelques enveloppes pour la nappe en filet qui sera décernée à la réunion mensuelle du 18 février.

La secrétaire : *R. Bougie*

TEMPÉRANCE

Etude médico-psychologique par le Docteur Jean-Charles Miller

Jamais peut-être la publicité alcoolique ne s'est faite aussi active et aussi insidieuse. Aussi ses victimes croissent-elles au lieu de diminuer. Il faut à tout prix lui opposer la saine éducation des masses, faire connaître à notre peuple l'action nocive de l'alcool et l'aider à s'en préserver. Les médecins ont ici un rôle important à jouer. Quelques-uns l'ont compris. Le docteur Jean-Charles Miller, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, est de ceux-là. Il a déjà porté à l'alcoolisme de rudes coups. L'étude médico-psychologique qu'il vient d'écrire est un puissant réquisitoire. De lecture facile, tout en ayant un caractère scientifique, elle est à la portée de tous. Et l'auteur ne se contente pas de dénoncer le mal, il propose d'excellents remèdes, il trace même tout un plan de campagne éducative.

Compliments de

Iroquois Fuel Importers, Ltd.

Importateurs Indépendants
des charbons
Gallois et Américains



Edifice Dominion Square
MONTREAL

Belair 1011

Bureau de Placement gratuit

L'Association professionnelle des Employés de bureau prie Messieurs les professionnels, courtiers, marchands, gérants de maisons d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son Bureau de Placement, 853 Est, rue Sherbrooke Tél. FR. 2665, de 10 hrs a. m. à midi et de 2hrs à 5 hrs p. m., pour les services de sténo-dactylographes anglaises et françaises, caissières, comptables, téléphonistes, etc., compétentes et très recommandables

Fondée en 1889

E. & A. Leduc, Limitée

VIANDE ET PROVISION

ALFRED LEDUC, Prés.

200, avenue GREENE WI. 4139
MONTREAL

Confiez vos commandes
à



Maison de confiance établie

1894 depuis 43 ans. 1937

WI. 7141 925 HIBERNIA

CRESCENT 3223

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures

Notre assortiment est le plus complet
que vous puissiez trouver

257 OUEST, AVENUE LAURIER
Près avenue du Parc

AMHERST 2131

MONGEAU & ROBERT Cie Ltée

CHARBON

Huile à chauffage

1600 EST, RUE MARIE-ANNE
MONTREAL

CRESCENT 3181

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER FRERES, props

75 OUEST, AVENUE LAURIER
Angle Saint-Urbain

FOURRURE

Solidarité, Action catholique, Achat Chez Nous, Etc....

Paroles inutiles si elles ne sont pas accompagnées de la pratique ! !

MESDAMES, quand vous aurez besoin de fourrures, le temps sera venu de pratiquer ces principes que vous prêchez, quelques fois, vous-mêmes, sans toutefois penser à les appliquer:

Voyez un spécialiste en fourrure

Là, seulement, vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin ; vous y trouverez un maximum de satisfaction et de qualité.

Chez REID
on fait toujours
un bon marché.

J. F. REID
CH. 3181

MEMBRE
de l'Association des
Maîtres-Fourreurs
de Montréal.

Spécialité **HARBOUR 5544**
Examen de la vue

PHANEUF & MESSIER

Optométristes-Opticiens

1767, ST-DENIS **MONTREAL**
Tout près de la rue Ontario

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED
CAMIONNAGE

*La plus grande organisation
de transport*

423, ONTARIO EST **MONTREAL**
HARBOUR 6271

Tél. FALKIRK 2848
Fondée en 1912

WILFRID PAGEAU

Plombier-Couvreur

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude

Spécialité : Réparations

*Travail fait soigneusement
et à prix modéré.*

Bureau et atelier : 984 RACHEL EST

Raoul Vennat

Lisez notre journal mensuel de Broderie et Musique et vous ne pourrez plus vous en passer. Chaque mois, il vous apporte la dernière nouveauté pour Vous, vos Bébés, votre Eglise, votre Maison. Et les dernières nouveautés musicales.

12 sous par an.

3770, ST-DENIS **HARBOUR 5310**

PL. 8217

Philippe-D. Clerk

COURTIER EN ASSURANCES

Edifice Aldred

507, PLACE D'ARMES - Suite 512
MONTREAL

ROYAL INSURANCE Co. Limited

Assurances de tous genres

500, PLACE D'ARMES
MONTREAL

FRONTENAC 1112★

Lacroix & Léger, Limitée

Quincailleries - Jouets - Vaisselle



911 EST, AVENUE MONT-ROYAL
(angle Saint-André)

L'ÉCONOMIE

est nécessaire à qui veut réussir.
L'ouverture d'une compte d'épargne est donc
un acte indispensable que vous devez accom-
plir sans aucun retard.

La Banque Provinciale du Canada

SIEGE SOCIAL : 221 RUE SAINT-JACQUES OUEST, MONTREAL.

318 succursales et bureaux

" Où l'épargnant dépose ses économies "

Henry Birks & Sons Limited

DIAMANTAIRES

Joaillerie — Orfèvrerie — Horlogerie
Articles religieux — Réparations

PHILLIPS SQUARE

—

MONTREAL

Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

Nous nous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Le directeur-général,

T. TAGGART SMYTH

Bureau principal et 24 succursales
à Montréal.